



FOURNITURES SCOLAIRES 2023 - 2024 CLASSE DE CE1

1	Ardoise blanche + 1 chiffon ou effaceur d'ardoise
1	Boîte de 12 feutres
1	Boîte de crayons de couleurs
1	Agenda
1	Trousse pour y mettre : 1 paire de ciseaux, 1 taille-crayons avec réservoir, 2 crayons à papier HB/n°2, 1 gomme, 2 stylos bleus (pontes fines), 1 stylo rouge (pointe fine), 1 stylo vert (pointe fine) ou des stylos PILOT effaçables avec recharges (pointes moyennes)
1	Trousse pour ranger les feutres et les crayons de couleurs
3	Boîtes de mouchoirs
1	Rouleau de papier plastique transparent, à laisser à la maison pour recouvrir les livres
1	Boîte pour ranger le matériel de numération (environ 15cmX10cm)

Toutes les fournitures doivent être marquées au nom et prénom de l'enfant.

Les autres fournitures seront commandées par l'école et vous seront facturées.



RENTREE SCOLAIRE 2023– 2024

LUNDI 4 SEPTEMBRE

08h30 - 09h



Toutes les classes

Les portes seront ouvertes à 8h30.

Il n'y a aucune garderie du matin le premier jour.

8h30 Accueil dans les classes en maternelle.

8h30 Accueil des élémentaires (CP à CM2) sur la cour, pot d'accueil de l'équipe enseignante.

9h Discours du directeur et montée dans les classes de CP à CM2, puis fermeture du portail.

L'APEL sera présente le vendredi 8 septembre pour le goûter et rencontrer les familles après la sortie de 16h30.

◆ Horaires des journées de classe :

08h45 → 11h45

13h30 → 16h30



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

◆ Accueil des élèves :

L'accueil et la sortie des élèves de l'Ecole Maternelle et Primaire se feront rue SEGURET SAINCRIC. Si ce n'est pas la personne habituelle qui prend l'enfant en charge, il faut en aviser l'enseignant ou le personnel de service présent. Les élèves qui rentrent à pied chez eux devront avoir la circulaire remplie, fournie en début d'année scolaire. Aucune autorisation ne sera accordée aux enfants pour attendre sur le trottoir devant l'école. Toutefois, les aînés collégiens ou lycéens pourront récupérer leur frère ou sœur.

Tous les autres attendront leur famille à l'intérieur de l'école, sur la cour.

◆ Absences :

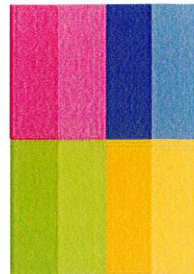
Elles doivent être signalées sans retard en privilégiant Ecole Directe et le contact direct avec l'enseignante, éventuellement en mettant M. HETROIT en copie. N'appeler l'école que s'il y a une urgence et si nécessité du téléphone et que personne ne répond, laisser un message sur le répondeur. N'appellez pas plusieurs fois dans les dix minutes suivant le premier appel. Si personne n'a répondu, c'est que nous sommes occupés. Tous les messages sur le répondeur sont lus.

- avant 9 h pour les absences du matin
- avant 14 h pour celles de l'après-midi.

◆ Garderies gratuites :

- 07h30 à 08h45
- 11h45 à 12h15
- 16h30 à 19h00

ATTENTION, le portail sera fermé à 12h15 précises et ne rouvrira qu'à 13h15. Aucun enfant externe ne pourra rentrer dans l'école avant 13h15.



➤ 17h00 à 17h30 : études surveillées pour les CP, CE1, CE2, CM1, CM2. qui s'inscrivent pour l'année scolaire 2023-2024. Pour que ce temps d'étude soit un temps de travail efficace, il vous est demandé d'attendre 17h30 pour récupérer votre enfant.

◆ Cantine : Prix du repas 4,50 € - Carnet de 10 tickets : 45 euros.

Les tickets de cantine seront vendus à la garderie du matin à partir de 7h30 jusqu'à 8h45. De nouveaux services, par l'intermédiaire d'Ecole directe, vont être mis en place dans l'année, facilitant le paiement des tickets de cantine pour les externes.

◆ Répartition des classes:

- TPS – PS –MS : Mme ANDRE Magali (mardi, jeudi et vendredi) et Mme DELFORGE Sophie (lundi)
- MS –GS : Mme CARLES Coralie
- CP : Mme REGOURD Yannick
- CE1 : Mme TURLAN Hélène
- CE2 : Mme ASSIE Séverine
- CM1 : Mme PALAYRET Julie
- CM2 : Mme CAYRON Géraldine
- Regroupement adaptation : Mme VALAYE Céline
- Dispositif ULIS : Mme DE CAMPOS Marie-José

◆ Calendrier scolaire : **RENTREE SCOLAIRE : LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023**

- <u>VACANCES DE TOUSSAINT</u>	:	Du vendredi soir 20 octobre au lundi 6 novembre 2023 matin
- <u>VACANCES DE NOËL</u>	:	Du vendredi soir 22 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024 matin
- <u>VACANCES D'HIVER</u>	:	Du vendredi soir 9 février au lundi 26 février 2024 matin
- <u>VACANCES DE PRINTEMPS</u>	:	Du vendredi soir 5 avril au lundi 22 avril 2024 matin
- <u>SORTIE</u>	:	Vendredi 5 Juillet 2023

Les classes vaqueront le vendredi 10 mai 2024.

Comme vous le savez déjà, nous recrutons un jeune en Service Civique d'octobre à juin de l'année prochaine. Les missions seront concentrées sur l'animation d'activités le midi, le développement d'activités culturelles voire sportives, le développement d'activités liées à la lecture.

Le thème de l'année pour 2023-2024 est « les Jeux Olympiques », en vue des Jeux Olympiques qui se dérouleront à l'été 2024 à Paris.



Notre école est entrée dans une démarche particulière de réflexion pour écrire un nouveau projet d'école. Cette démarche est en cours. Elle s'inscrit dans le cadre de « Notre école, faisons-la ensemble », <https://eduscol.education.fr/3595/notre-ecole-faisons-la-ensemble>. Les familles seront sollicitées au cours du mois de septembre dans l'étape 3 de mise en œuvre d'actions liées au projet défini par les équipes enseignantes et non enseignantes.

Après avoir réalisé la toiture du bâtiment principal, là où sont les classes, nous allons passer à l'aménagement du bâtiment Cour Carré, là où est la cantine.

Il est prévu d'ici la Toussaint, d'aménager l'ancienne classe des TP de cuisine du lycée Louis Querbes, pour la transformer en salle polyvalente qui servira également de garderie le matin et le soir. Pour cela, nous ferons appel aux familles pour aider à débarrasser les vieilles cuisines. Notre équipe de maintenance s'occupera de tout démonter et de voir pour que le sol soit à niveau. Nous envisagerons dans l'année un samedi travaux pour repeindre cette salle et peut-être une salle de classe.

Tous les bureaux de la classe de CP vont être changés par des bureaux tout neufs pour la rentrée 2023-2024. Les CE1 auront également quelques bureaux neufs.

Comme vous le savez déjà, Mme CAYRON, en CM2, bénéficiera d'un nouvel écran tactile, sur roulettes, permettant de mettre en œuvre des activités numériques modernes pour les apprentissages des élèves. Cet écran tactile pourra circuler ensuite dans d'autres classes pour des projets spécifiques.

Nous avons fait un très grand travail concernant les fournitures scolaires, les fichiers et livres commandés refacturés permettant deux éléments fondamentaux :

- a. Limiter la liste de fournitures demandée par classe et pour chaque famille. Les listes de fournitures sont publiées sur le site Internet et envoyées par mail et par Ecole Directe avec ce courrier de rentrée.
- b. Limiter la somme demandée à chaque famille pour la refacturation des fournitures, livres et fichiers, sur la facture d'octobre.

L'équipe enseignante a fait des efforts importants pour mettre en place ces deux aspects, au service des familles de l'école, dans un esprit de cohérence et prenant en compte le contexte d'inflation de tous les produits.

Je vous souhaite, à vous les enfants, de bonnes vacances et une très bonne année scolaire.

Et vous parents, soyez assurés du dévouement et de la disponibilité de l'équipe éducative auprès de vos enfants.

M. HETROIT
Chef d'établissement

ÉCOLE JEANNE D'ARC
MATERNELLE - PRIMAIRE
8 Rue Séguret Saincric
12000 RODEZ
Tél. : 05.65.68.40.85



DROIT A L'IMAGE, AUTORISATION DE DIFFUSION ET DE SORTIES SCOLAIRES 2023-20224

NOM (élève)

.....

Prénom

.....

NOM (parents)

.....

Prénom

.....

Adresse

.....
.....
.....
.....

Tél. domicile :

.....

N° portable mère

.....

N° portable père

.....

DROIT à L'IMAGE ET AUTORISATION DE DIFFUSION

Les élèves sont photographiés individuellement et collectivement à la rentrée et en situation scolaire durant l'année.

Seules les photographies des groupes classes ou d'élèves en situation scolaire pourront être utilisées :

- pour une publication de l'établissement et du réseau lasallien
- sur le site de l'établissement.
- sur les pages officielles Facebook et Instagram de l'établissement

☐ **autorise** la diffusion

☐ **n'autorise pas** la diffusion

AUTORISATION DE SORTIE

☐ **autorise** mon enfant à participer aux sorties scolaires organisées par l'école

☐ **n'autorise pas** mon enfant à participer aux sorties scolaires organisées par l'école

Nous, soussignés, certifions avoir pris connaissance des autorisations ci-dessus, adhérons et nous engageons à les respecter.

A, le

Signature des responsables légaux
Précédée de la mention "Lu et approuvé"